



**PLAN RÉGIONAL COMPLET DE MISE EN OEUVRE POUR LA SÛRETÉ DE
L'AVIATION ET LA FACILITATION EN AFRIQUE
(PLAN AFI SECFAL)**

**SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
(8 décembre 2017, Montréal, Canada)**

**Point 1 de l'ordre du jour : Projet de programme de travail du Plan AFI SECFAL pour
l'année 2018**

(Note présentée par le secrétariat)

SOMMAIRE

La présente note de travail soumet au Comité directeur des informations concernant le projet de programme de travail du Plan AFI SECFAL pour l'année 2018.

SUITE À DONNER : Le Comité directeur est invité à :

- a) Prendre acte des informations contenues dans la présente note de travail ;
- b) Fournir des orientations sur la mobilisation des ressources et la mise en œuvre du programme de travail ;
- c) Fournir des instructions et des orientations supplémentaires pour la poursuite de la mise en œuvre du programme de travail 2018 qui figure en **Annexe A** à la présente note de travail.

1. INTRODUCTION

1.1 La mise en œuvre du programme de travail en trois phases du Plan AFI SECFAL se poursuit et l'achèvement des projets terme est prévu d'ici décembre 2017. Les priorités du Plan à court terme ont été révisées afin de prendre en compte le Plan d'action de la Déclaration et des Cibles de Windhoek pour la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique. Après approbation du Plan mondial de la sûreté de l'aviation (GASep), les deux prochaines phases (2018-2023) devront également être modifiées afin d'être alignées au Plan mondial. Les résultats obtenus à ce jour dans la mise en œuvre de la phase à court terme devraient constituer une solide base pour le Plan et permettre la réalisation des buts et objectifs assignés.

1.2 La réalisation des objectifs à moyen terme et à long terme dont l'échéance est fixée à décembre 2020 et 2023, respectivement, dépend en grande partie de la disponibilité de ressources humaines et financières adéquates, le recrutement du personnel dans le cadre du budget-programme ordinaire de l'OACI, l'identification et l'élaboration de projet spécifiques, ainsi que des contributions financières et en nature des États et des donateurs.

2. ANALYSE

2.1 Parallèlement à la consolidation des résultats obtenus jusqu'ici par le Plan pour une mise en œuvre effective des objectifs et buts du Plan AFI SECFAL, le programme de travail pour l'année 2018 sera essentiellement axé sur les tâches visant à achever les activités de la phase à court terme tout en maintenant l'élan nécessaire pour garantir la réalisation des objectifs à moyen terme.

2.2 Un examen approfondi du programme de travail du Plan AFI SECFAL sera réalisé afin de garantir que le Plan AFI SECFAL, les Cibles de Windhoek et les cibles du GASeP sont alignés. Les détails du programme 2018 sont fournis en annexe à la présente note de travail.

2.3 Les autres priorités de ce programme sont, notamment, la mise en place de mécanismes d'harmonisation pour éviter le chevauchement des activités, l'identification des carences révélées par les résultats des audits de l'USAP-CMA et les rapports de mission des bureaux régionaux afin de guider l'élaboration des projets spécifiques, le renforcement de l'échange d'informations, de données et leçons apprises, y compris la promotion d'une culture de la sûreté, l'achèvement de l'analyse des besoins, le suivi de la mise en place et de l'exécution du programme d'inspection coopératif AVSEC/FAL en coordination avec la CAFAC, et l'examen des progrès accomplis sur les Cibles de Windhoek en matière de sûreté et de facilitation en Afrique.

2.4 La sensibilisation accrue au rôle de la sûreté de l'aviation et de la facilitation, et la promotion d'une volonté politique renforcée aux niveaux continental et national seront à l'ordre du jour de toutes les missions de haut niveau effectuées par le Président du Conseil, la Secrétaire générale et les Directeurs régionaux de l'OACI.

2.5 Le renforcement des consultations, de la collaboration et de la coordination avec les États et les parties prenantes pour l'exploitation des synergies et des efforts, l'érection en priorité de la mise en œuvre des programmes AVSEC et FAL, et la conformité avec les SARPS pertinentes, seront un facteur essentiel de la réussite du Plan AFI SECFAL.

2.6 La mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources devrait permettre d'attirer et d'obtenir les ressources nécessaires du budget-programme ordinaire de l'OACI, des contributions volontaires financières et en nature des États, des parties prenantes, des organisations internationales, des donateurs et de l'industrie.

2.7 La mise en œuvre des observations du Conseil de l'OACI, des décisions et recommandations du Comité directeur et des observations des Directeurs généraux de l'aviation civile de la région AFI, les cas échéant, constituent des éléments cruciaux et essentiels du programme de travail annuel.

3. CONCLUSION

3.1 Le Comité directeur est invité à :

- a) Prendre acte des informations contenues dans la présente note de travail ;
- b) Fournir des directives et des orientations supplémentaires pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme de travail du Plan AFI SECFAL pour l'année 2018 qui figure en annexe à la présente note de travail.

ANNEXE A : PROGRAMME DE TRAVAIL PLAN AFI SECFAL 2018

Point	Objectif	Activité	Livrable	Mise en œuvre/Etat actuel
1.	Mécanisme de coordination du Plan et modalités de mise en œuvre du	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions du Comité directeur • Collaboration et coordination accrues avec la CAFAC, les partenaires et les donateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 5^e et 6^e réunions du Comité directeur seront convoquées sur avis préalable au courant de l'année • Identifier les partenaires et les donateurs pour le soutien du Plan et la collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 5^e et 6^e réunions du Comité directeur ont été convoquées • Les contacts et la collaboration ont été renforcés avec la CAFAC, le Centres de nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, l'UE, Interpol, l'OIM, le British Council, etc.
2.	Elaborer le budget et le mécanisme de financement du plan AFI SECFAL	<ul style="list-style-type: none"> • Identification d'un mécanisme de financement durable • Mise en place d'une stratégie de financement • Lancement des levées de fonds • Encourager les contributions volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le budget du plan AFI SECFAL dans le budget-programme ordinaire pour la période triennale 2017-2019 • Assurer un financement adéquat du programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Le recrutement de deux membres du personnel de a catégorie P4 est achevé et les bureaux régionaux continuent de soutenir le Plan dans le cadre du budget existant; • LeFonds AFI SECFAL a été établi et lescontributions volontaires versées, en conséquence ; • Le projet de Stratégie de mobilisation des ressources sera soumis au Comité directeur pour examen et approbation
3.	Recruter le personnel du Plan AFI SECFAL	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du personnel de la catégorie des administrateurs (P) pour soutenir le programme • Utilisation du personnel existant pour soutenir le programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Recruter un membre du personnel de la catégorie des administrateurs au bureau ESAF, • Recruter un membre du personnel de la catégorie des administrateurs au bureau de WACAF 	<ul style="list-style-type: none"> • Le recrutement de deux membres du personnel de catégorie P4 est terminé, et ils prendront service en janvier 2018
4.	Lancer l'analyse des besoins en matière de formation de tous les	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des résultats des questionnaires sur les besoins de formation reçus des États 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration /mise à jour /mise en œuvre de la stratégie de formation AVSEC et des 	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des besoins se poursuit et devrait être achevée par le personnel nouvellement recruté et dédié aux activités du Plan AFI SECFAL

Point	Objectif	Activité	Livrable	Mise en œuvre/Etat actuel
	Etats membres, des organisations régionales/ interationales et des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> membres Évaluation des résultats des questionnaires de formation reçus des partenaires régionaux, internationaux et de développement 	<ul style="list-style-type: none"> programme de sensibilisation Développement / mise en œuvre d'une stratégie de formation FAL 	<ul style="list-style-type: none"> La Stratégie de formation FAL sera lancée en 2018
5.	Etablir et faire fonctionner l Groupe régional de travail sur la sûreté et la facilitation de l'aviation (RASFALG-AFI)	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement du processus de nomination d'experts dans les six domaines prioritaires Elaboration et approbation du Plan de travail par le Comité directeur 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition de fonds pour soutenir le RASFALG-AFI; Mise en œuvre du programme de travail indicatif conformément au calendrier 	<ul style="list-style-type: none"> Appui au Groupe RASFALG et gestion efficace des activités du Groupe par la CAFAC, y compris la mise en œuvre du programme de travail Création attendue du programme AFI de coopération en Inspecteurs en sûreté (AVSEC/FAL – CIS)
6.	Susciter la volonté Politique nécessaire pour la participation des États AFI aux initiatives du Plan AFI SECFAL	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du plan AFI SECFAL aux groupes régionaux Sensibilisation sur les résultats de la Conférence ministérielle de haut niveau de Windhoek 	<ul style="list-style-type: none"> Approbation de la Déclaration et des Cibles de Windhoek sur la sûreté de l'aviation et la facilitation par la Conférence de l'UA ; 	<ul style="list-style-type: none"> La Déclaration et les Cibles de Windhoek sur la sûreté de l'aviation et la facilitation ont adoptés par la Conférence ministérielle en mars 2017 et entérinés par la lors Conférence de l'UA qui au mois de juillet de la même année
7.	Rendre compte à l'Assemblée de l'OACI	<ul style="list-style-type: none"> Coordination de la préparation du rapport qui sera présenté au Conseil de l'OACI le Président du Plan AFI SECFAL Information du Conseil par la SG de l'OACI sur la mise en œuvre du Plan 	<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre des activités à court terme du Plan AFI SECFAL (2016-2017) se poursuit 	<ul style="list-style-type: none"> Le Rapport oral adressé au Conseil de l'OACI a été présenté au Comité directeur par le Président du Le rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du Plan a été présenté par la Secrétaire générale
8.	Délivrer des passeports lisibles à la machine dans les États AFI	Soutien aux États qui n'ont pas encore pleinement mis en œuvre les normes 3.11 de l'annexe 9	Tous les États AFI se sont entièrement conformés à la norme 3.11 de l'annexe 9	Deux États n'ont toujours pas déclaré /confirmé le retrait des documents de voyage non lisibles à la machine

Point	Objectif	Activité	Livrable	Mise en œuvre/Etat actuel
9.	Fournir un appui direct aux efforts des États AFI pour remédier aux carences identifiées dans grâce aux audits de l'USAP-CMA	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien des États dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions correctrices • Aide aux États répertoriés dans le MARB • Aide aux États ayant des préoccupations significatives de sûreté 	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles et anciennes SSeC sont résolues en temps opportun. • Suivi de la mise en œuvre des plans d'actions correctrices (CAP) de l'OACI. • Soutien des actions de TCB, DSI (Sûreté) et d'autres partenaires. • Coordination avec les États pour le renforcement des capacités de supervision de la sûreté et de la facilitation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune nouvelle SSeC n'a été signalée; • Tous les SSeC potentielles / émergentes ont été résolues avant d'être publiées, les ASIP ont été mis en œuvre dans les États MARB; • Des actions de suivi sur les SSeC existantes sont en cours et une mission conjointe WACAF / CAFAC a été organisée à cet égard ;
10.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des formations dans le domaine de la sûreté de l'aviation et la facilitation • Élaborer/évaluer du programme AVSEC / FAL et des systèmes de certification 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination avec les centres de formation pour la sûreté de l'aviation (ASTC) sur l'élaboration, l'évaluation et la mise en œuvre des cours de formation • Veiller à ce que tous les États AFI élaborent et approuvent des programmes AVSEC / FAL et des systèmes de certification 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de cours et des ateliers en sûreté de l'aviation au profit des États AFI • Suivi de la mise en œuvre des plans d'actions correctrices (CAP) de l'OACI 	<ul style="list-style-type: none"> • Une session de formation et un atelier ont été organisés avec les ASTC (formation à la gestion des crises et atelier sur l'évaluation des risques à Dakar) ; • Deux sessions de formation sur l'authentification des documents de voyage ont été organisées en Tanzanie et au Nigéria • Un séminaire juridique s'est tenu à Nairobi ; • Deux États ont élaboré des plans nationaux de mise en œuvre de la sûreté; • Les experts régionaux AVSEC ont effectué des missions identifiées auprès des États conformément aux programmes de travail des bureaux WACAF et ESAF.